

CONSOMMATION

La chaîne de livraison du carburant tient bon en Alsace

Selon les professionnels du transport et du stockage, l'approvisionnement des dépôts d'hydrocarbures alsaciens, qui se fait essentiellement depuis les Pays-Bas et l'Allemagne via le Rhin, n'est à ce jour pas impacté par le mouvement social qui se poursuit dans les raffineries françaises.

« Nous travaillons à flux tendus comme l'ensemble de nos collègues spécialisés dans le transport d'hydrocarbures. Ces derniers jours, tous nos camions-citernes circulent et notre personnel tra-

vaille en double poste pour approvisionner les stations-service et les entreprises de transport routier de marchandises et de voyageurs, qui disposent de leurs propres cuves. Chaque jour chacun de nos camions livre de 108 à 144 m³ de carburant. Pour cela, il effectue trois à quatre passages dans les dépôts de pétrole », détaille Michel Chalot, président de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) d'Alsace, dont l'entreprise est basée à Strasbourg.

La mobilisation des transporteurs ne permet toutefois pas d'éviter les ruptures dans les stations-service d'Alsace qui doivent faire face de-

puis plus d'une semaine à un phénomène de « surconsommation » des automobilistes, alimenté par le conflit social en cours dans les raffineries françaises.

« Les dépôts qui alimentent les stations-service d'Alsace ne manquent pas de produits pétroliers »

Un phénomène encore aggravé localement par l'afflux d'automobilistes allemands, attirés par des prix à la pompe nettement inférieurs à ceux en cours outre-Rhin.

Comme les préfets des deux départements alsaciens l'ont fait lundi, en appelant par la même occasion les automobilistes à faire preuve de civisme et de responsabilité, les professionnels qui assurent le stockage et le transport d'hydrocarbures se montraient également rassurants ce mercredi : « Les dépôts qui alimentent les stations-service d'Alsace ne manquent pas de produits pétroliers. Mais vu la forte demande, les délais pour les approvisionner peuvent s'avérer plus long », relève Michel Chalot.

« La situation est normale »

« La situation est normale en ce qui concerne l'approvisionnement



Dans le port de Strasbourg, les deux dépôts exploités par Rubis Terminal peuvent stocker jusqu'à 380 000 m³ de produits pétroliers. Photo DNA/Franck KOBİ

de nos réservoirs [*]. Celui-ci se fait principalement par barges fluviales depuis les raffineries et terminaux situés à Rotterdam et sur le Rhin en Allemagne », confirme pour sa part Mathieu Bleusez, directeur des dépôts Rubis Terminal de Strasbourg et de Reichstett.

« Notre activité est également normale. Le trafic de camions se situe sur une moyenne haute ce qui est habituel en cette période de l'année et notre zone de chalandise n'a pas été élargie à ce jour », observe le directeur.

Xavier THIERY

(*) L'Alsace compte huit dépôts d'hydrocarbures, dont quatre exploités par le groupe Rubis Terminal. Ils sont situés à Strasbourg, Reichstett, Village-Neuf, Riedisheim et Illzach. Leur capacité de stockage globale est supérieure à 1 million de m³.

La vente à emporter d'essence interdite en Alsace

Les préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin interdisent la distribution, l'achat et la vente à emporter de carburant dans des récipients transportables à compter de ce jeudi 13 octobre et jusqu'au mercredi 19 octobre inclus, afin de faire face aux perturbations liées à l'approvisionnement de carburants et compte tenu des tensions constatées dans les stations-service.

Ces dispositions ne s'appliquent pas aux professionnels dont l'activité nécessite l'utilisation d'outils ne pouvant être rechargés que par des récipients transportables et lorsque ce remplissage est dûment justifié. Le non-respect de ces mesures est passible de sanctions, conformément aux lois et réglementations en vigueur.

SOCIAL

Les salariés de MDL Europe reprennent leur entreprise



L'entreprise MDL Europe est spécialisée dans le façonnage de pièces pour l'industrie métallurgique.

Photo L'Alsace/Bernard BIEHLER

À la suite du redressement judiciaire de la société MDL Europe en juin, la reprise par ses salariés via une Scop (société coopérative et participative) a été validée par le tribunal de Colmar mardi. L'activité sur le site d'Issenheim sera relancée dès le 17 octobre.

La société MDL Europe est divisée en deux sites. Le premier, implanté à Issenheim, façonne des pièces pour l'industrie métallurgique dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique. Le site alsacien emploie 52 salariés. Le second, à Serre-les-Sapins, dans le Doubs, fabrique des poinçons. Une vingtaine de personnes y sont employées. Les deux entités appartiennent au groupe MDL, dont le président est Michel Lemouche.

Alors que la société MDL Europe était relativement florissante, son chiffre d'affaires a commencé à chuter quand son dirigeant a racheté l'entreprise Anchor Lamina, implantée en Allemagne, qui travaille dans le même domaine d'activité que MDL Europe. « Les deux entreprises sont ainsi entrées en concurrence directe », rappelle M^e Pierre Dulmet, avocat du CSE (comité social et économique). Cette chute constante du chiffre d'affaires de la société l'a menée jusqu'au redressement judiciaire en juin. « Cette situation a débouché sur un profond désaccord entre les salariés et leur dirigeant », observe M^e Dulmet.

Ce dernier a mis en contact les salariés avec la fédération des Scop (société coopérative et participative) en Alsace, afin de leur proposer une alternative de reprise de leur

entreprise. Solution sur laquelle les salariés ont travaillé afin de proposer un projet devant le tribunal de Colmar, qui a validé leur proposition mardi.

Le projet des salariés préféré à celui de l'ancien dirigeant

Lors de cette audience, trois scénarios étaient envisagés : la liquidation de la société, le projet de reprise présenté par son ancien dirigeant, qui aurait en amont dû rembourser les 7 millions d'euros de dettes liés à l'obtention d'un PGE (prêt garanti par l'État) et la création d'une Scop portée par une trentaine de salariés de l'entreprise. C'est cette dernière option qui a été retenue par le tribunal, qui a considéré que l'offre de la Scop était « sérieuse et de nature à permettre au site d'Issenheim de poursuivre

dans de bonnes conditions les opérations de fraisage, oxycoupage, forage et rectification » que ses salariés réalisent, mentionne la CFDT métallurgie d'Alsace dans un communiqué. Cette Scop va permettre à court terme de pérenniser 36 emplois, et d'augmenter ce nombre à 44 à moyen terme sur le site d'Issenheim.

Reprise de l'activité le 17 octobre à Issenheim

En revanche, le site de Serre-les-Sapins n'a pas été inclus dans le périmètre de reprise. Vingt emplois vont ainsi disparaître dans le Doubs. « Pour atténuer les conséquences de ces suppressions d'emplois, la CFDT a signé un plan de sauvegarde de l'emploi prévoyant pour tous les salariés licenciés des aides à la création d'entreprise et à la formation », mentionne le communiqué. Par ailleurs, une demande d'aide au fonds automobile a été adressée à l'État pour aider ces salariés, auxquels la Scop a en parallèle proposé de financer leur déménagement aux salariés de Serre-les-Sapins qui souhaiteraient rejoindre le site d'Issenheim. À noter que dans son projet de reprise, la Scop intègre l'activité de poinçonnage qui était exécutée dans le Doubs.

L'activité industrielle sur le site d'Issenheim sera relancée le 17 octobre, avec 36 salariés. L'entreprise se retrouvera en concurrence directe avec la société allemande Anchor Lamina, mais les salariés comptent sur leur savoir-faire et leurs compétences pour relancer leur activité.

Nous avons tenté de contacter l'ancien dirigeant de la société, mais il n'a pas donné suite à notre sollicitation.

Audrey NOWAZYK

Faurecia à Pulversheim : quid des repreneurs ?



Les salariés de l'équipementier automobile Faurecia de Pulversheim se sont mobilisés en amont d'un CSE (comité social économique) ce mercredi après-midi. Photo L'Alsace/Vincent VOEGTLIN

Les négociations entre représentants du personnel et direction n'en finissent pas chez Faurecia Sielest. À bientôt deux mois de la fermeture du site pulversheimois de l'équipementier automobile, les deux parties ne parviennent pas à trouver un terrain d'entente. Et le climat se crispe de jour en jour.

Les réunions se sont enchaînées durant tout l'après-midi de ce mercredi chez Faurecia Sielest, à Pulversheim. Risques psycho-sociaux, alerte de danger grave et imminent sur l'un des salariés, le dialogue est toujours présent, mais les avancées du PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) semblent au point mort.

Côté reclassement, « une vingtaine de salariés seraient intéressés pour rejoindre le site de l'usine dernière génération du groupe à Allenjoie, près de Montbéliard, nous a indiqué la direction lors du CSE », mentionne Foued Dafri, le représentant syndical CFDT. À l'heure actuelle, deux salariés sont à l'essai dans l'usine d'Étupes [Doubs], « sans aucune garantie de

pouvoir y rester à l'issue du PSE », assure le représentant syndical. Si aucun accord n'est trouvé d'ici la fermeture du site alsacien en décembre, c'est tout simplement un licenciement économique qui sera appliqué aux salariés.

Des visites, mais pas de prise de décision

La question d'un hypothétique repreneur reste quant à elle en suspens, malgré l'application de la loi Florange et son processus de réindustrialisation et de recherche de repreneurs pour le site. Le cabinet Alixio Revitalia a été missionné pour la recherche de candidats. « Ce processus de recherche n'est pas achevé », indique Alexandre Rigaut, responsable du développement entreprises et territoire Mulhouse Sud Alsace pour l'Adira (Agence de développement d'Alsace). « Il y a eu quelques visites du site, qui intéresse plusieurs industriels, mais la prise de décision des candidats prend du temps. Nous restons prudents sur la suite des événements au vu de la conjoncture actuelle... »

A. N.